

Motion Helder De Pinho déposée et développée au Conseil communal le 12 décembre 2012.

"Requérants de travaux d'utilité publique"

Les requérants d'asile sont régulièrement en situation de désœuvrement malgré eux. Ils sont contraints d'errer en attendant de connaître leur sort et la sentence qui leur sera appliquée.

A l'instar des communes d'Arzier, Crissier, Gland, Lausanne, Le Vaud, Moudon, Orbe, Ollon, Payerne, Prangins, Rolle, Ste Croix, Vallorbe et Vich, Morges devrait profiter des bénéfices d'une collaboration avec cette catégorie de la population domiciliée dans la région.

C'est en effet à la satisfaction générale (même des plus réfractaires) que les requérants d'asile participent à l'assainissement de cours d'eau, déblayent des pâturages, contribuent à la gestion des forêts, soutiennent la voirie, créent des fresques et mosaïques, jardinent et entretiennent des infrastructures pour les différentes communes précédemment citées.

Les requérants d'asile participant à ces activités sont volontaires, ils sont donc demandeurs et motivés. Je précise qu'il ne s'agit là pas d'un travail mais d'une occupation, pour laquelle notre convention collective de travail ne pourrait être appliquée.

Les opportunités de collaboration peuvent être encore plus variées que les exemples que j'ai cités, pourquoi pas une participation active pour la Fête de la Tulipe ? un rond-point entièrement entretenu par des requérants d'asile (bien entendu, sous la supervision des collaborateurs des services concernés).

Ou encore mieux, si la proposition de M Pascal Gemperli de mercredi passé était acceptée, ça serait génial que nos requérants d'asile contribuent au maintien de la sécurité de la population morgienne.

Je ne vais pas lister les nombreux avantages de ces collaborations, mais espère découvrir ceux dont Morges aura bénéficié en lisant le rapport de gestion 2013.

Je demande donc à chaque municipal d'étudier des possibles collaborations avec l'EVAM pour ces "TUP" (travaux d'utilité publique) avec des requérants d'asile.

Vous l'aurez compris, je n'attends pas une réponse, mais 7.

Merci pour votre attention

Helder De Pinho